



RAPPORT ANNUEL 2006–2007

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIERE D'ARMES

C'est avec plaisir que j'invite les Canadiennes et les Canadiens à jeter un coup d'œil au quatrième rapport annuel du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG).

Le BSGG a pour mandat d'appuyer le gouverneur général et commandant en chef du Canada dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles et de chef d'État et dans ses activités visant à mettre en relief l'évolution de la société canadienne et à souligner l'apport et les réalisations de nos concitoyennes et concitoyens.

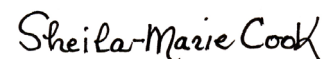
L'exercice financier 2006-2007 marque la première année complète du mandat de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean. Autre que par l'exercice des fonctions constitutionnelles et de chef d'État qui sont décrites dans le présent rapport annuel, l'importance du rôle de la gouverneure générale en ce qui concerne la promotion et la célébration de l'excellence canadienne s'est manifestée dans les hommages qui ont été rendus à des Canadiennes et des Canadiens pour leur excellence. Ainsi, le régime de distinctions honorifiques permet de reconnaître des Canadiennes et des Canadiens pour leur service exemplaire, leur bravoure, leurs réalisations scolaires. Les concerts d'été offerts gratuitement à Rideau Hall durant l'été sont une autre façon de mettre en valeur des artistes canadiens. Et la promotion de l'excellence des mets et des vins canadiens se fait par le biais des réceptions et diners qui se déroulent dans les deux résidences officielles.

Dans son rôle de commandante en chef du Canada, la gouverneure générale a appuyé les Forces canadiennes et mis en valeur le travail qu'accomplissent nos militaires au nom du Canada. La gouverneure générale a rendu visite aux troupes qui sont déployées en Afghanistan et aux marins déployés à bord du NCSM Iroquois. Elle a également participé, à la BFC Trenton, à plusieurs cérémonies de rapatriement des dépouilles de soldats tués, ainsi qu'à des activités précédant un déploiement, à la BFC Petawawa. Au cours de l'exercice financier a eu lieu la cérémonie de remise inaugurale des décorations de la vaillance militaire qui reconnaissent les actes de vaillance, d'abnégation ou de dévouement ultime au devoir face à l'ennemi.

Le rapport annuel du BSGG illustre comment le gouverneur général sert les Canadiennes et les Canadiens au jour le jour. Il décrit les principales activités et leur coût, et ce qu'en retire la population. Il offre également des renseignements sur le salaire du gouverneur général et sur les coûts administratifs du Bureau.

Le BSGG remercie les ministères et les organismes fédéraux qui appuient le gouverneur général dans le cadre de leur mandat législatif respectif, notamment la Gendarmerie royale du Canada, qui offre des services de protection à Leurs Excellences; la Commission de la capitale nationale, qui entretient la résidence et le domaine de Rideau Hall; Affaires étrangères et Commerce international Canada, qui appuie les activités du gouverneur général sur la scène internationale; et le ministère de la Défense nationale, qui appuie le gouverneur général dans son rôle de commandant en chef.

Je tiens à remercier le personnel du Bureau pour son professionnalisme, son dévouement et son engagement à l'égard de l'excellence.



Sheila-Marie Cook

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIERE D'ARMES	II
VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL	1
Rôle du conjoint de la gouverneure générale.....	1
Vue d'ensemble du Bureau du secrétaire du gouverneur général	2
<i>Tableau 1. Organigramme en date du 31 mars 2007</i>	2
B. Appui de la part d'autres ministères fédéraux	3
<i>Tableau 2. Appui d'autres ministères fédéraux (en millions de dollars), 2006–2007</i>	3
Rapport sur le rendement	4
Responsabilités constitutionnelles	4
Responsabilités à titre de chef d'État	5
Commandant en chef.....	6
Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens.....	6
Visites dans les collectivités canadiennes	6
Activités tenues dans les deux résidences officielles	7
Activités publiques tenues dans les résidences officielles.....	9
Programme de services aux visiteurs.....	10
<i>Tableau 3. Visites à Rideau Hall par catégorie de programme en 2006–2007</i>	10
Anniversaires, messages spéciaux et correspondance	10
<i>Tableau 4. Anniversaires, messages spéciaux et correspondance en 2006–2007</i>	11
Rendre hommage aux Canadiennes et Canadiens et reconnaître l'excellence.....	11
Chancellerie des distinctions honorifiques	11
Mandat	11
Mission.....	12
Faits saillants de 2006–2007.....	12
Ordres canadiens	12
<i>Tableau 5. Nominations à l'Ordre du Canada</i>	13
Décorations et médailles	13
<i>Tableau 6. Décorations pour la vaillance militaire</i>	13
<i>Tableau 7. Décorations pour actes de bravoure, 2006–2007</i>	14
<i>Tableau 8. Décorations pour service méritoire, 2006–2007</i>	14
Prix du Gouverneur général pour l'entraide.....	14
Médaille académique du Gouverneur général	15
Autres programmes de distinctions honorifiques	15
<i>Tableau 9. Autres reconnaissances</i>	15
L'Autorité héraldique du Canada.....	16
ANNEXE A	1
Dépenses 2006–2007	1
Activités de programme par sous-activité.....	1
ANNEXE B.....	2
États financiers du Bureau du secrétaire du gouverneur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.....	2
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	2
1. Autorisations et objectifs.....	6
2. Sommaire des principales conventions comptables	6
3. Crédits parlementaires	8
4. Dépenses	10
5. Produits	10
6. Débiteurs et avances	10
7. Immobilisations.....	11
8. Produits reportés.....	11
9. Avantages sociaux.....	12
10. Opérations avec apparentés.....	12
11. Données comparatives.....	13

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

La fonction de gouverneur général remonte à 400 ans, soit en 1608, au moment où Samuel de Champlain s'est vu confier les devoirs et les responsabilités de gouverneur de la Nouvelle-France bien qu'il n'est jamais porté le titre. Il s'agit de la plus ancienne fonction officielle au Canada.

Depuis ce temps, cette charge a évolué et a pris la forme que l'on connaît aujourd'hui, un gouverneur général canadien. Celui-ci ainsi que le Parlement et le pouvoir judiciaire sont les trois organes qui, en coordination, constituent le fondement de notre régime démocratique au Canada. Le gouverneur général est le garant d'un gouvernement responsable au Canada. Depuis 1935, tous les gouverneurs généraux ont été nommés par Sa Majesté la reine Elizabeth II exclusivement sur la recommandation du premier ministre.

Le 8 septembre 1947, George VI a remis de nouvelles lettres patentes au gouverneur général en vertu du Grand sceau du Canada. Cet instrument a habilité le gouverneur général à exercer, sur les conseils de ses ministres canadiens, tous les pouvoirs de Sa Majesté relatifs au Canada, à l'exception de la nomination du gouverneur général; autrement dit, les lettres patentes transféraient les pouvoirs de Sa Majesté au gouverneur général.

Depuis 1952, tous les gouverneurs généraux ont été des citoyennes ou citoyens canadiens. Le 27^e gouverneur général du Canada est Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean.

Le gouverneur général assure la continuité et le fonctionnement du gouvernement. Il rencontre régulièrement le premier ministre, les autres ministres de la Couronne et les hauts fonctionnaires, élus et non élus. Il a le droit d'encourager, de conseiller et de faire des mises en garde.

Le gouverneur général est également le *commandant en chef* des Forces canadiennes. À ce titre, il encourage l'excellence et le dévouement au sein du personnel militaire, visite les bases des Forces canadiennes dans toutes les régions du pays et lors des missions à l'étranger, et accueille souvent les troupes lors de leur retour de missions outre-mer et assume d'autres fonctions honorifiques. Il préside en outre le Conseil des Forces armées et a des rencontres régulières avec le chef d'état-major de la Défense.

Le gouverneur général a toujours joué un rôle central dans la *promotion de l'identité nationale* en soutenant et en faisant la promotion des valeurs canadiennes, du patrimoine, de l'inclusion et de la diversité. La promotion de l'unité nationale fait également partie de son rôle, ce dont il s'acquitte en favorisant les sentiments d'appartenance grâce à sa participation à des activités telles que la fête du Canada, le jour du Souvenir, les services commémoratifs, les programmes de visites provinciales, régionales et urbaines, les cérémonies nationales de la citoyenneté et les activités civiques.

En écoutant et en échangeant avec les Canadiennes et les Canadiens là où ils vivent et travaillent, le gouverneur général les rapproche les uns des autres de façon non partisane, leur rappelant les valeurs qui nous unissent, tout en célébrant notre diversité et notre *identité canadienne*.

Le gouverneur général a un autre rôle important qui consiste à *honorer les Canadiennes et les Canadiens* et à reconnaître l'excellence. Il reconnaît des personnes pour des réalisations exceptionnelles dans plusieurs domaines d'activités en leur remettant des distinctions honorifiques nationales telles que l'Ordre du Canada, les décorations pour actes de bravoure, les médailles académiques de même que des récompenses du gouverneur général telles que les Prix littéraires, les Prix pour les arts de la scène, les Prix en arts visuels et en arts médiatiques et le Prix pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne.

Rôle du conjoint de la gouverneure générale

Depuis 1848, les conjoints de gouverneurs généraux ont pris part aux aspects cérémoniel, domestique et représentatif du rôle vice-royal. En outre, ils ont toujours accompli leurs propres programmes à l'appui des grands thèmes du gouverneur général. Son Excellence, monsieur Jean-Daniel Lafond, a suivi dans les traces de ses prédécesseurs en lançant des activités liées aux arts et à la culture ainsi qu'à la gastronomie et au vin.

Vue d'ensemble du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) aide le gouverneur général à accomplir son mandat et à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, d'État, cérémonielles et autres.

Le BSSG est également chargé de planifier et de mettre en œuvre le programme et les nombreuses activités menées par le gouverneur général avec les Canadiennes et les Canadiens ou en leur nom, tant dans les collectivités à l'échelle du pays qu'à l'étranger, de même que ses activités en tant que commandant en chef des Forces canadiennes.

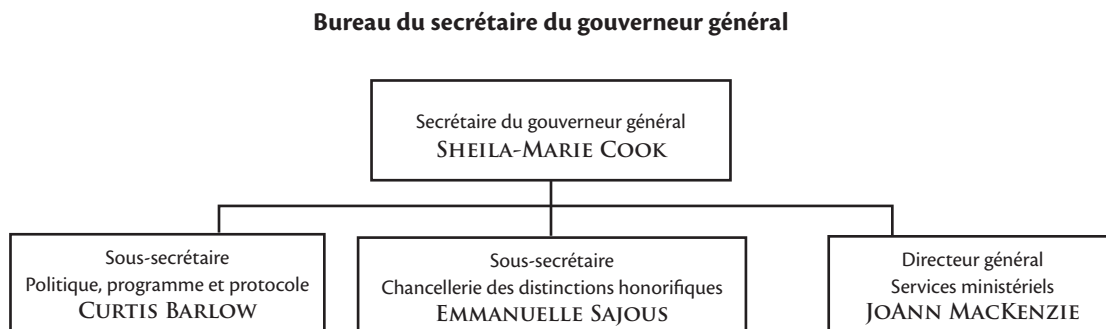
Pour aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général et comment ils s'exercent, le BSSG offre un programme d'information publique ainsi que des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général, soit Rideau Hall à Ottawa et la résidence du gouverneur général du Canada à la Citadelle à Québec.

L'administration du régime canadien de distinctions honorifiques constitue aussi une partie importante des responsabilités du BSSG.

Le secrétaire du gouverneur général est le cadre supérieur du Bureau. En plus d'être responsable de tous les aspects de la gestion et des opérations du BSSG, le secrétaire agit en tant que conseiller principal du gouverneur général. Le secrétaire est également responsable de tous les aspects du programme vice-royal, allant de la planification jusqu'à sa mise en œuvre.

La structure du BSSG comprend trois directions générales qui relèvent du secrétaire du gouverneur général en sa qualité de sous-chef. Le premier ministre est responsable du Bureau devant le Parlement. Un organigramme est présenté au tableau 1.

Tableau 1. Organigramme en date du 31 mars 2007



Le BSSG reçoit des fonds au moyen de crédits parlementaires pour les dépenses engagées au cours de l'exercice financier. Pour 2006–2007, les dépenses engagées ont été de 19 149 541 \$ (annexe A) et s'établissent comme suit :

- 9 416 749 \$ pour les programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques;
- 3 080 441 \$ pour le programme des distinctions honorifiques canadiennes;
- 4 192 635 \$ pour la gestion ministérielle;
- 2 459 716 \$ pour les dépenses législatives.

B. Appui de la part d'autres ministères fédéraux

Outre l'appui du BSGG, six autres ministères et organismes du gouvernement fédéral sont mandatés à appuyer les activités du gouverneur général, à savoir :

- Le **ministère de la Défense nationale (MDN)** offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général en sa qualité de chef d'État (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- La **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** fournit au gouverneur général et à sa famille des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (comme pour le premier ministre);
- La **Commission de la capitale nationale (CCN)** est responsable des projets de préservation, d'entretien, de construction et d'immobilisations pour toutes les résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale;
- Le **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)** conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)** fournit au BSGG un soutien pour la résidence du gouverneur général à la Citadelle de Québec et les installations de la Chancellerie des distinctions honorifiques canadiennes, de même que certains services du Receveur général;
- **Patrimoine canadien (PC)** est le ministère responsable des activités telles que les visites royales, les funérailles d'État, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Ces ministères et organismes fournissent ce soutien au gouverneur général dans le cadre de leurs responsabilités législatives et assument ces responsabilités à même leurs crédits parlementaires. En 2006-2007, le soutien fourni par ces six ministères et organismes s'est élevé à 22 millions de dollars (voir le tableau 2). Ces fonds sont demandés et dépensés directement par les autres ministères ou organismes gouvernementaux et ne sont pas transférés au budget du BSGG.

Tableau 2. Appui d'autres ministères fédéraux (en millions de dollars), 2006–2007

MDN	GRC ¹	CCN ²	MAECI	TPSGC	PC ³
4,9 \$	4,7 \$	9,3 \$	1,7 \$	1,6 \$	0 \$

1. L'augmentation du coût de l'appui fourni au BSGG par la GRC (3,6 millions de dollars en 2005–2006 comparativement à 4,7 millions de dollars en 2006–2007) est en partie attribuable au coût des services policiers pour la protection lors des visites au pays (600 000 \$) qui n'avait jamais été inclus auparavant.
2. L'augmentation du coût de l'appui fourni au BSGG par la CCN (4,4 millions de dollars en 2005–2006 comparativement à 9,3 millions de dollars en 2006–2007) est principalement attribuable aux coûts des projets de restauration du bâtiment principal de Rideau Hall, pour lequel 4,2 millions de dollars avaient été dépensés durant l'exercice financier. Des coûts additionnels (630 000 \$) sont également indiqués pour paiement versé en remplacement d'impôts, montant qui reflète la valeur des taxes immobilières pour Rideau Hall et dont il n'avait pas été fait état auparavant.
3. En 2006-2007, il n'y a eu aucune activité d'État ou initiative spéciale ayant nécessité l'appui de Patrimoine canadien.

Les états financiers du BSGG pour l'exercice 200-2007 (annexe B) reflètent certains services qui ont été fournis gratuitement par d'autres ministères (p. ex., hébergement, services juridiques, contribution de l'employeur aux régimes d'assurance pour les soins de santé et les soins dentaires).

Rapport sur le rendement

- Responsabilités constitutionnelles
- Responsabilités à titre de chef d'État
- Commandante en chef
- Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens
- Honorer les Canadiennes et les Canadiens et reconnaître l'excellence

Les domaines de responsabilité du gouverneur général comprennent un large éventail de fonctions. Il lui faut notamment s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles et de chef d'État, rapprocher les Canadiennes et les Canadiens et leur rendre hommage, ainsi que reconnaître l'excellence. La section ci-dessous résume les activités de Son Excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean et les résultats obtenus dans ces domaines au cours de la dernière année.

Responsabilités constitutionnelles

Les responsabilités constitutionnelles de la gouverneure générale et la façon dont elle s'en est acquittée en 2006-2007 sont expliquées ci-après :

- **Convoquer, proroger et dissoudre le Parlement et lire le discours du Trône.** Après l'assermentation de nouveaux membres du Cabinet le 6 février 2006, la gouverneure générale a prononcé le discours du Trône le 3 avril 2006, pour ouvrir la première session de la trente-neuvième législature (<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Documents/ThroneSpeech/39-1-f.html>).
- **S'assurer que le Canada a toujours un premier ministre.**
- **Assermenter les membres du Cabinet et du Conseil privés.** Le 27 novembre 2006, Peter Van Loan a été assermenté en tant que membre du Conseil privé et membre du Cabinet. Le 4 janvier 2007, la gouverneure générale a présidé une cérémonie d'assermentation à la suite d'un remaniement du Cabinet, au cours de laquelle six nouveaux secrétaires d'État ont été nommés, entre autres. Son Excellence a également présidé, le 22 janvier 2007, la cérémonie d'assermentation de Daniel Philip Hays comme membre du Conseil privé.
- **Accorder la sanction royale aux projets de lois adoptés par le gouvernement.** En 2006-2007, la gouverneure générale a accordé la sanction royale à 21 projets de loi et à un projet de loi émanant des députés, dont les suivants :
 - *Loi fédérale sur la responsabilité* (Projet de loi C-2)
 - *Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada* (Projet de loi C-5)
 - *Loi modifiant le Code criminel (courses de rue)* (Projet de loi C-19)
 - *Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'œuvre* (Projet de loi C-24)
 - *Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (Projet de loi C-25)
 - *Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique* (Projet de loi C-34)
 - *Loi modifiant la législation régissant les institutions financières* (Projet de loi C-37)
 - *Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, le Code criminel, la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et la Loi sur le casier judiciaire* (Projet de loi S-3)
- **Prendre des décrets.** En 2006–2007, la gouverneure générale a approuvé 1 956 décrets.

Responsabilités à titre de chef d'État

Les responsabilités de la gouverneure générale à titre de chef d'État et la façon dont elle les a assumées en 2006-2007 sont les suivantes :

- **Accueillir des dirigeants étrangers.** Une visite d'État au Canada a lieu à l'invitation du gouverneur général, sur recommandation du premier ministre. Le Canada est habituellement l'hôte de quatre ou cinq visites d'État par année, bien que ce nombre puisse fluctuer en fonction de considérations d'ordre national. Ce genre de visite peut durer une semaine ou plus, mais en général, le séjour du dignitaire à Ottawa dure environ deux jours. Le gouverneur général reçoit généralement le chef d'État en visite et son entourage à Rideau Hall. Cet accueil comprend une cérémonie de bienvenue avec une garde d'honneur composée de militaires, une salve de 21 coups d'artillerie, le landau avec escorte de la GRC, l'échange de cadeaux officiels, une rencontre avec le chef d'État, et une activité d'État officielle. En 2006–2007, Leurs Excellences ont accueilli Son Excellence M^{me} Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie, et Leurs Majestés le roi Carl XVI Gustav et la reine Silvia du Royaume de Suède, lors de leurs visites au Canada.
- **Visites de courtoisie.** Outre les visites d'État, le gouverneur général, à la demande du gouvernement, est également appelé à accueillir et rencontrer d'autres dirigeants étrangers pour des visites de courtoisie, des tables rondes, des réunions élargies et des séances de travail. En 2006–2007, la gouverneure générale a rencontré une délégation de sénateurs de la République française; René Prével, lorsqu'il était le président élu de la République d'Haïti; Son Altesse Haakon Magnus et Son Altesse royale Mette-Marit Tjessem Høiby, le prince héritier et la princesse du Royaume de Norvège; Son Excellence Hamid Karzai, président de la République islamique d'Afghanistan; Son Excellence María Consuelo Araújo Castro, ministre des Affaires étrangères de la République de Colombie; Son Excellence António Guterres, haut-commissaire aux réfugiés des Nations Unies; et Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, présidente de la République du Libéria.
- **Recevoir des lettres de créance ou de commission de chefs de mission étrangers.** Les lettres de créance ou de commission sont des documents officiels au moyen desquels un chef d'État présente un nouveau chef de mission diplomatique au chef d'État du pays hôte. Il y a plus de 120 chefs de mission étrangers accrédités au Canada et, en 2006-2007, la gouverneure générale a reçu les lettres de créance ou de commission de 35 chefs de mission lors de cérémonies tenues à Rideau Hall, à Ottawa, ou à la Citadelle de Québec.
- **Confirmer la nomination de chefs de mission canadiens affectés à l'étranger.** En 2006–2007, la gouverneure générale a approuvé la nomination de 71 chefs de mission canadiens et de 32 consults honoraires.
- **Représenter le Canada à l'étranger.** Selon la coutume, des visites d'État sont effectuées à l'invitation d'autres pays. Les visites d'État du gouverneur général dans des pays étrangers sont un instrument important de la politique étrangère canadienne et sont effectuées à la demande du premier ministre, sur les conseils d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI). Depuis le mandat de Son Excellence le très honorable Roland Michener (1967-1974), ces visites ont pris une place importante dans le programme des gouverneurs généraux. En 2006-2007, avec l'aide du MAECI, du ministère de la Défense nationale, de l'Agence canadienne de développement international et de l'ambassade canadienne dans chaque pays visité, la gouverneure générale Michaëlle Jean a représenté le Canada à l'étranger lors des occasions suivantes :
 - visites d'État et visites officielles en Afrique dans les pays suivants : Algérie, Mali, Ghana, Afrique du Sud et Maroc;
 - l'installation du président haïtien René Prével;
 - visite des militaires canadiens en Afghanistan en qualité de commandante en chef du Canada;
 - invitation à prononcer le discours principal à l'Université pour étrangers de Pérouse, en Italie.

Commandant en chef

À titre de commandant en chef des Forces canadiennes, le gouverneur général s'intéresse de près aux activités des Forces en visitant des unités et des bases et en participant à des cérémonies militaires. Le gouverneur général reçoit souvent des invitations à participer à des cérémonies marquant des étapes importantes dans l'histoire des unités et des formations militaires dans tous les secteurs de services. Ces activités peuvent inclure des présentations du drapeau, l'ouverture de nouvelles installations ou des cérémonies commémoratives à l'occasion d'anniversaires spéciaux. Les visites à des unités militaires peuvent être combinées aux visites régionales. Le gouverneur général visite également les membres des Forces canadiennes participant à des missions à l'étranger. Dans son rôle de commandante en chef en 2006-2007, la gouverneure générale a pris part aux activités suivantes :

- a été l'hôte du bal de la commandante en chef;
- a inspecté les troupes sur la Colline du parlement pour l'ouverture de la saison estivale de la Relève de la garde;
- a participé à des activités précédant un déploiement, à l'occasion de la Journée de la famille, à la BFC Petawawa;
- a inspecté les troupes durant la cérémonie nationale du Jour du souvenir;
- a été, avec le chef d'état-major de la Défense, l'hôte du déjeuner de la Croix d'argent, à Rideau Hall;
- a présidé à la consécration des nouvelles couleurs du 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment;
- a visité les marins déployés à bord du NCSM *Iroquois*, qui était alors le navire-amiral de la flotte STANAVFORLANT au Maroc;
- a offert des messages de condoléances de la part de tous les Canadiens aux familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions;
- a participé aux cérémonies de rapatriement des dépouilles de soldats tués en Afghanistan et a rencontré les familles de ces soldats;
- a visité les troupes déployées en Afghanistan durant la Journée internationale de la femme, en mars 2007.

Chacune de ces activités a aidé à sensibiliser davantage les Canadiennes et les Canadiens au rôle important que jouent les Forces canadiennes dans la promotion des intérêts du Canada au pays et à l'étranger. La présence de la gouverneure générale en Afghanistan a ravivé le moral des troupes et démontré l'appui des Canadiennes et des Canadiens au travail qu'ils accomplissent là-bas.

Rapprocher les Canadiennes et les Canadiens

Le gouverneur général joue un rôle traditionnel important dans la promotion de l'identité nationale et de l'unité nationale par ses visites dans les collectivités canadiennes; par les activités dont il est l'hôte à ses résidences officielles et par un programme de visites offert aux deux résidences officielles.

Visites dans les collectivités canadiennes

Ces visites axées sur divers thèmes correspondant aux intérêts de Leurs Excellences ont fourni à la gouverneure générale l'occasion de rencontrer les Canadiennes et les Canadiens de diverses collectivités du pays — souvent dans des endroits où aucun gouverneur général ne s'était rendu auparavant. Un programme d'activités complet et varié est élaboré pour ces visites, souvent en réponse aux quelques 2 000 invitations reçues chaque année des municipalités, des écoles, des organisations sans but lucratif et des individus.

En 2006–2007, Leurs Excellences ont participé à une panoplie d'activités, notamment des conférences internationales, des cérémonies de la citoyenneté, des visites dans les écoles, des visites guidées de projets communautaires novateurs et des tables rondes sur l'engagement des jeunes, les questions touchant les femmes, les préoccupations des Autochtones et autres questions d'ordre social revêtant une importance cruciale pour les collectivités visitées.

En 2006–2007, la très honorable Michaëlle Jean a poursuivi sa tournée officielle des provinces et des territoires en visitant le Nunavut en avril, l'Alberta et la Saskatchewan en mai, les Territoires du Nord Ouest en juin, Terre-Neuve-et-Labrador en juillet et la Nouvelle-Écosse en février 2007. Les programmes de ces visites provinciales étaient constitués d'éléments très divers tels que des remises de Prix du

Gouverneur général pour l'entraide et des discussions avec des leaders autochtones, des aînés inuits, des femmes à risque, des immigrants, des néo-Canadiens; des leaders communautaires, des travailleurs sociaux et des jeunes. La gouverneure générale a ouvert la 3^e International Conference on Children Exposed to Domestic Violence (conférence internationale sur les enfants exposés à la violence conjugale), à London (Ontario), le XVI^e Congrès international sur le SIDA, à Toronto, et les festivités du Bal de neige, à Ottawa; elle a également été l'hôte d'un forum à Rideau Hall en commémoration du 200^e anniversaire de l'abolition du commerce des esclaves dans l'Empire britannique.

Activités tenues dans les deux résidences officielles

Dans l'exécution de son programme, le gouverneur général est appelé à être l'hôte d'un large éventail d'activités qui ont lieu dans ses résidences officielles, c'est-à-dire Rideau Hall à Ottawa et la Citadelle à Québec. Ces activités ont trait non seulement aux responsabilités et aux rôles traditionnels, constitutionnels et cérémoniaux du gouverneur général et à son rôle de chef d'État, mais également au Programme de distinctions honorifiques canadiennes.

En 2006–2007, la gouverneure générale a reçu ou rencontré des représentants d'un certain nombre d'organisations, dont Foster Parents Association Canada (Association des parents nourriciers), Patinage de vitesse Canada, TOHU—la cité des arts du cirque, le chapitre laurentien d'IODE (l'Ordre impérial des filles de l'Empire), Children's Miracle Network Champions et Programme national des modèles autochtones. La gouverneure générale a également donné le coup d'envoi des campagnes annuelles du coquelicot et de la jonquille.

En 2006–2007, plus de 6 300 personnes ont assisté à 62 activités de ce genre à Rideau Hall, et plus de 360 ont assisté aux activités qui ont eu lieu à la Citadelle.

Que ce soit à l'occasion d'un déjeuner pour un groupe de nouveaux citoyens, d'une réception pour des athlètes couronnés, d'un thé pour les anciens combattants les familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions, d'un dîner en l'honneur de récipiendaires de distinctions honorifiques nationales ou d'un dîner d'État, l'accueil dispensé aux résidences officielles du gouverneur général reflète l'excellente qualité des produits alimentaires canadiens, d'un océan à l'autre. Les créations culinaires qui sont servies dans les résidences officielles sont préparées expressément avec des produits alimentaires canadiens qui sont frais, saisonniers et biologiques, et les vins qui accompagnent les mets proviennent des deux principales régions productrices du Canada, soit la région du Niagara, en Ontario, et la région de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) tient à faire connaître l'excellence de la table de la nation et des mets et vins canadiens lors de toutes les réceptions tenues à Rideau Hall, à la Citadelle, à travers le pays et à l'étranger.

La partie suivante résume ces activités ainsi que les faits saillants de 2006–2007 :

- **Dîners officiels pour les chefs d'État en visite.** Ces dîners donnent l'occasion de renforcer les relations bilatérales, de promouvoir les objectifs de la politique étrangère du Canada et de montrer ce que le Canada a de mieux à offrir. En septembre 2006, la gouverneure générale a été l'hôte d'un déjeuner officiel en l'honneur de Son Excellence Madame Vaira Vike-Freiberga, présidente de la Lettonie, à la Citadelle à Québec. En tout, 81 personnes représentant divers champs d'activités et différentes régions du Canada ont assisté à la cérémonie d'accueil et au déjeuner. Deux jours plus tard, la gouverneure générale recevait Son Excellence Harmid Karzai pour un déjeuner de travail à Rideau Hall. En octobre 2006, la gouverneure générale a été l'hôte d'un dîner officiel pour Leurs Majestés le roi Carl XVI Gustaf et la reine Silvia de Suède, auquel ont assisté 102 personnes. Au début de novembre 2006, un déjeuner a eu lieu à Rideau Hall en l'honneur de Son Altesse royale le prince Philippe de Belgique. Toutes ces activités permettent de renforcer les relations diplomatiques entre les Canadiens et leurs homologues étrangers, que ce soit pour l'établissement de relations d'affaires, de liens universitaires et culturels, et de faire valoir le travail important que fait le Canada sur la scène internationale. Ces activités rassemblent des chefs de file canadiens de divers secteurs (affaires, culture, société civile, universités, jeunesse) et de toutes les régions du pays, offrant ainsi aux chefs d'État étrangers et à leurs délégations de meilleures possibilités d'établir des contacts et de développer des partenariats.
- **Réceptions pour les chefs de mission arrivant et partant.** Ces réceptions permettent aux chefs de mission étrangers de présenter individuellement leurs lettres de créance ou de commission au gouverneur général, permettent également au gouverneur général de rencontrer personnellement les chefs de mission canadiens qui partent en poste. En 2006–2007, 8 réceptions ont été offertes pour 35 chefs de mission qui arrivaient et une réception ont été organisées pour les chefs de mission canadiens qui partaient. La gouverneure générale a également été l'hôte d'un lever pour le corps diplomatique en décembre 2006.

- **Réception pour les parlementaires.** Le 4 avril 2006, plus de 500 personnes ont assisté à une réception pour les parlementaires à Rideau Hall, après le discours du Trône.
- **Réceptions liées au rôle du gouverneur général à titre de commandant en chef des Forces armées du Canada.**
La gouverneure générale a accueilli plus de 400 militaires et leurs familles lors de cérémonies de remise d'insignes de l'[Ordre du mérite militaire](#) en 2006–2007, et en avril 2006, elle a reçu 14 membres des Forces canadiennes et leurs familles lors de la remise de décorations pour service méritoire. Le jour du Souvenir, Son Excellence et le chef d'état-major de la Défense ont été les hôtes d'un déjeuner en l'honneur de la mère de la Croix d'argent, auquel ont assisté 80 personnes : des anciens combattants, des jeunes et des membres de la Légion royale canadienne et leurs invités. En juin 2006, la gouverneure générale a été l'hôte du bal inaugural de la commandante en chef où 85 invités étaient présents, et en septembre 2006, Son Excellence a accueilli des représentants de l'Association des bombardiers moyens à Rideau Hall. La cérémonie inaugurale de remise des décorations pour la vaillance militaire s'est déroulée en février 2007, en combinaison avec la remise de décorations pour service méritoire, au cours desquelles 39 récipiendaires ont été honorés devant une assistance composée de leurs familles et de 265 militaires. Dans le cadre d'une de ses fonctions les plus solennelles en tant que commandante en chef du Canada, la gouverneure générale a assisté, sur la piste de l'aérodrome de la BFC Trenton, à de nombreux rapatriements de dépouilles de soldats des Forces canadiennes pour accompagner dans leur deuil les familles et camarades des soldats tués.
- **Cérémonies de remise de distinctions honorifiques.** En 2006–2007, la gouverneure générale a été l'hôte de 12 cérémonies de remise de distinctions honorifiques et de réceptions connexes, dont celles de l'Ordre du Canada, des décorations pour la bravoure, des décorations du service méritoire, de l'Ordre du mérite militaire et de l'Ordre du mérite des corps policiers. Ces cérémonies ont permis de rendre hommage à 412 récipiendaires de récompenses nationales en compagnie de 1 511 invités de toutes les régions du pays. La cérémonie inaugurale de remise de la Médaille pour services distingués des agents de la paix a eu lieu en mai 2006. La gouverneure générale a également présidé plus de quatre cérémonies de remise du Prix du Gouverneur général pour l'entraide, qui reconnaît l'engagement constant de bénévoles envers leurs communautés. Plus de 335 invités ont assisté à ces cérémonies qui ont eu lieu dans diverses collectivités du pays et qui ont permis à ces bénévoles extraordinaires de souligner auprès des jeunes l'importance de l'engagement citoyen.

Le gouverneur général reçoit un nombre considérable de commentaires spontanés de la part de récipiendaires, lesquels expriment leur gratitude et leur immense fierté non seulement d'avoir été reconnus pour leurs réalisations remarquables, mais aussi pour la dignité et le sens qui imprègnent le déroulement de ces cérémonies et de ces réceptions.

- **Cérémonies et réceptions reliées aux reconnaissances associées au gouverneur général.** Ces reconnaissances permettent au gouverneur général, au nom du Canada, de reconnaître et d'honorer l'excellence au pays et de faire rayonner la richesse des talents et des traditions de la population canadienne. Les reconnaissances suivantes en sont des exemples : le Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène, Prix littéraires du Gouverneur général, les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne », les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, les Prix Michener et les Prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne. En 2006–2007, la gouverneure générale a été l'hôte de sept cérémonies de cette nature auxquelles ont participé plus de 1 140 récipiendaires et leurs invités de partout au pays.

Bien que ces récompenses et décorations soient remises par le gouverneur général, habituellement lors de cérémonies à Rideau Hall, elles sont administrées par d'autres entités telles que des fondations indépendantes, des organismes du secteur privé et des organisations gouvernementales dont le mandat est rattaché à l'une ou l'autre de ces reconnaissances, par exemple, le Conseil des Arts du Canada ou Condition féminine Canada.

Activités publiques tenues dans les résidences officielles

Rideau Hall et la Citadelle sont en quelque sorte les demeures de la nation. Les deux résidences possèdent une longue tradition en tant que lieux de rassemblement et, au cours des années, elles sont devenues de plus en plus ouvertes et accessibles aux Canadiennes et aux Canadiens.

Dans cet esprit, une grande variété d'activités publiques y sont organisées annuellement pour accueillir la population canadienne et pour célébrer et renforcer les valeurs canadiennes. Comme le gouverneur général joue un rôle très actif en étant l'hôte de ces activités, celles-ci lui fournissent une occasion d'avoir des échanges informels avec ceux et celles qui y participent.

Les sections qui suivent résument les principales activités publiques qui y ont été organisées en 2006–2007 :

- **Série de concerts d'été du gouverneur général.** Des concerts en plein air ont été présentés gratuitement dans les parterres de Rideau Hall tout au long de l'été pour accueillir les Canadiennes et les Canadiens dans leur demeure nationale. En 2006–2007, plus de 9 000 amateurs de musique ont assisté à cinq concerts, très différents les uns des autres, mettant chacun en vedette l'excellence et le talent canadien : l'Orchestre national des jeunes du Canada, d'où sont issus plusieurs grands musiciens professionnels jouant dans des orchestres; l'Orchestre du Centre national des Arts, sous la baguette d'Alexander Mickelthwate, qui a joué des airs connus de Mendelssohn, Mozart, Haydn et Beethoven; le superbe ensemble Quartango, dont le répertoire varié va de la musique classique au tango contemporain; le Gryphon Trio, qui a offert un éventail inspirant de ses répertoires canadiens de musique classique et contemporaine; et la Musique de la Garde de cérémonie qui a présenté sa musique enlevante.
- **Portes ouvertes à la Citadelle.** Plus de 1 000 personnes ont assisté à cette célébration en plein air tenue en septembre 2006. Cette journée portes ouvertes a fourni aux visiteurs l'occasion de rencontrer Leurs Excellences, de visiter la résidence et d'admirer les vues spectaculaires sur le fleuve Saint-Laurent et la ville historique de Québec. Les invités ont eu droit à des expositions et des présentations sur le travail qu'accomplissent la gouverneure générale et son bureau, notamment une exposition de photos illustrant une année dans la vie de la gouverneure générale, un échantillon de documents héraldiques comprenant des armoiries, une démonstration culinaire mettant à l'honneur les meilleurs produits du Canada, et des présentations par les Forces canadiennes qui ont permis aux invités d'envoyer des messages aux soldats outre-mer. Au cours de cet après-midi de portes ouvertes, des rafraîchissements, de la musique et des activités pour tous les âges ont été offerts aux invités. Cette activité est également une façon de faire connaître l'institution et de renforcer l'effort constant que fait le BSGG pour rendre la Citadelle plus accessible aux Canadiens.
- **Célébration hivernale à Rideau Hall.** Quelque 2 000 personnes ont participé à la sixième célébration hivernale, qui a eu lieu en février 2007 à Rideau Hall. La première, tenue en 2002, s'inscrivait dans le cadre des célébrations entourant le 50^e anniversaire des gouverneurs généraux canadiens. Cette activité offre l'occasion de célébrer les traditions hivernales canadiennes à la demeure nationale des Canadiens. Cette activité est également une autre façon de faire connaître l'institution et de renforcer l'effort constant que fait le BSGG pour rendre la résidence et son domaine plus accessibles au public. Les activités de cette journée sont normalement le patinage, les promenades en traîneaux, la raquette, les promenades en traîneaux à chiens, les jeux traditionnels inuits et les jeux pour enfants. De nombreux groupes de citoyens et autres bénévoles tels que Pathfinders et le programme de formation Nunavut Sivuniksavut rendent possible la tenue de ces activités. Un des attraits de la célébration hivernale de cette année a été l'occasion pour le public de voir la coupe Stanley, grâce à la collaboration du Temple de la renommée du hockey, ainsi qu'un portrait du créateur de cette coupe, lord Stanley de Preston, qui a été nommé gouverneur général du Canada en 1888 par la reine Victoria. En plus de profiter des activités hivernales en plein air, toutes les personnes présentes ont été invitées à faire la visite guidée de Rideau Hall et à voir des expositions et des présentations sur le travail de la gouverneure générale. Ces présentations comprenaient une exposition de photos illustrant une année dans la vie de la gouverneure générale, ainsi que des renseignements sur le régime canadien de distinctions honorifiques, un échange de recettes avec le chef des cuisines, et des armoiries créées par le héraut d'armes du Canada. L'Office national du film a également montré plusieurs films courts sur l'hiver.

Programme de services aux visiteurs

Le BSGG offre depuis plusieurs années un programme varié de services aux visiteurs à Rideau Hall et, depuis 2004, offre également un programme de visites guidées à la Citadelle. Les deux programmes visent à faire connaître et à faire comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général et l'histoire de la démocratie canadienne.

Étant donné que les résidences officielles sont aussi des vitrines de la culture et de l'histoire du Canada, les visiteurs sont invités à les découvrir au cours de visites guidées ou autonomes, d'expositions spéciales et d'autres activités d'interprétation offertes sans frais tout au long de l'année.

L'ensemble du programme d'interprétation met l'accent sur les thèmes reliés à l'identité, à l'histoire, à la culture et aux valeurs canadiennes. La visite de Rideau Hall ou de la Citadelle est une fenêtre ouverte tant sur l'histoire du Canada que sur l'institution que représente le gouverneur général. C'est de loin le volet le plus populaire du programme de services aux visiteurs. De plus, au cours de l'été, un programme diversifié d'activités éducatives à l'intention des familles est offert. Les visiteurs peuvent aussi s'arrêter au centre d'accueil, suivre les sentiers éducatifs ou pique-niquer dans les parterres.

Environ 165 000 personnes ont visité Rideau Hall et la Citadelle en 2006–2007. Rideau Hall figure toujours parmi les dix principales attractions de la région de la capitale nationale et se classe parmi les cinq attractions préférées des groupes scolaires. En fait, les enseignants considèrent Rideau Hall comme un lieu de visite incontournable, d'autant plus que cette visite s'inscrit bien dans leur programme scolaire. Une trousse pédagogique est offerte aux enseignants qui veulent préparer leurs élèves avant la visite.

L'engouement du public pour le programme de services aux visiteurs offert à la Citadelle ne cesse de croître, comme l'indique l'augmentation de 47 pour cent du nombre de visiteurs par rapport à l'exercice précédent.

Les commentaires des visiteurs (voir le tableau 3) indiquent que ces visites sont vues comme très instructives et agréables. Les sondages auprès des visiteurs indiquent que 93 pour cent d'entre eux repartent avec une meilleure compréhension du rôle du gouverneur général.

Tableau 3. Visites à Rideau Hall par catégorie de programme en 2006–2007

Visites guidées	Programme d'interprétation	Activités spéciales	Centre des visiteurs
71 000	8 000	23 000	47 000

Anniversaires, messages spéciaux et correspondance

Le BSGG rédige et envoie des messages de félicitations de la part du gouverneur général aux Canadiennes et aux Canadiens à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage et de leur 90^e anniversaire de naissance, et de la part de Sa Majesté la reine, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage et de leur 100^e anniversaire de naissance. En 2006–2007, le BSGG a fait parvenir à des Canadiennes et à des Canadiens 21 921 messages d'anniversaire au nom de la gouverneure générale et 4 573 autres au nom de Sa Majesté la reine (voir le tableau 4). Il est intéressant de souligner que parmi ces Canadiennes et Canadiens, 183 couples ont célébré 70 ans ou plus de mariage, et 4 personnes ont célébré leurs 110 ans ou plus.

Plusieurs citoyens et organismes canadiens, y compris des organismes de bienfaisance enregistrés, des municipalités, des congrégations religieuses et des associations, demandent également des messages spéciaux de la part du gouverneur général pour souligner des événements marquants ou pour souhaiter la bienvenue aux participants lors de conférences ou d'activités-bénéfice. Au cours de l'année, 866 messages personnalisés ont été préparés pour la signature de la gouverneure générale.

De plus, le gouverneur général reçoit une grande quantité de lettres de Canadiennes et de Canadiens sur une grande variété de sujets. Plusieurs désirent simplement lui transmettre leurs bons vœux, leurs encouragements ou leurs conseils. D'autres lui envoient une photo, un objet souvenir, une coupure de journal, ou lui font cadeau d'un livre ou d'un CD en voulant lui faire plaisir. D'autres encore exercent leur droit démocratique d'exprimer leur désaccord au sujet d'une opinion émise ou d'une mesure prise par le gouverneur général. Plusieurs personnes, souvent aux prises avec des problèmes d'immigration, d'ordre financier, juridique ou d'autre nature,

s'adressent également au gouverneur général pour solliciter son intervention personnelle. Ces personnes sont dirigées vers les ministères fédéraux ou provinciaux compétents, le gouverneur général ne pouvant intervenir dans des dossiers relevant des représentants élus. En 2006–2007, la section de la Correspondance du BSGG a donné suite à 1 646 lettres de cette nature, au nom de la gouverneure générale, en faisant les recherches appropriées. Ce chiffre représente une légère diminution par rapport à l'exercice antérieur.

La section info@gg.ca a traité 10 397 demandes de renseignements et commentaires envoyés par voie électronique en 2006–2007 et a répondu à 2 405 courriels. En tout, 31 411 correspondants ont reçu une réponse à leur demande. Le tableau 4 résume, en chiffres, les activités du BSGG dans ces secteurs pour cette année.

Tableau 4. Anniversaires, messages spéciaux et correspondance en 2006–2007

Messages d'anniversaires de naissance et de mariage	Messages ciblés	Correspondance générale	Courriels (INFO)	Total
26 494	866	1 646	2 405	31 411

Rendre hommage aux Canadiennes et Canadiens et reconnaître l'excellence

Chancellerie des distinctions honorifiques

Depuis 1967, la Chancellerie des distinctions honorifiques du Bureau du secrétaire du gouverneur général célèbre, en administrant le régime canadien de distinctions honorifiques, les réalisations exceptionnelles des Canadiennes et des Canadiens, leurs actes de bravoure et les éminents services qu'ils rendent à leurs concitoyens et à l'humanité en général. En 1988, ce rôle s'est élargi avec la création de l'Autorité héraldique du Canada, qui reconnaît l'identité individuelle et la contribution des communautés et des institutions à l'édification de la nation.

Le gouverneur général remet, au nom du peuple canadien, des distinctions honorifiques et des prix qui rendent hommage à celles et à ceux qui, par leur excellence, leur courage ou leur sens du devoir exceptionnel ont fait honneur au Canada. En permettant de reconnaître ces personnes et leurs réalisations, le régime canadien de distinctions honorifiques contribue à définir et à favoriser les valeurs, l'identité et l'unité nationales ainsi que les valeurs associées à la citoyenneté.

Mandat

La Chancellerie des distinctions honorifiques a pour mandat d'appuyer le gouverneur général dans son rôle d'administrateur du régime canadien de distinctions honorifiques et de l'Autorité héraldique du Canada. À cette fin, la Chancellerie des distinctions honorifiques :

- gère les divers programmes de distinctions honorifiques (ordres, décorations, médailles et prix) et le programme de l'héraldique (armoiries, drapeaux, insignes et autres instruments héraldiques) qui servent à reconnaître et à honorer les Canadiens, leurs communautés et leurs institutions;
- promeut le régime canadien de distinctions honorifiques et la célébration de nos modèles afin de s'assurer que tous les Canadiens comprennent les objectifs, les principes, les programmes et les politiques du régime et se sentent inspirés par les personnes auxquelles le pays rend hommage;
- appuie les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision qui régissent le régime canadien de distinctions honorifiques, protègent son intégrité et font en sorte qu'il réponde adéquatement aux besoins du gouvernement, du gouverneur général et du peuple canadien.

Mission

Rendre hommage aux personnes, aux collectivités et aux institutions pour leurs réalisations exceptionnelles et leur contribution à la nation et protéger le régime canadien de distinctions honorifiques en appliquant les principes suivants :

- **Mérite** — décerner des distinctions honorifiques en se fondant uniquement sur les mérites de la réalisation ou de la personne;
- **Objectivité** — veiller à ce que le régime canadien de distinctions honorifiques soit libre de toute ingérence ou affiliation politique;
- **Accessibilité** — assurer un accès équitable à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens, indépendamment de leur statut social ou de l'endroit où ils habitent;
- **Représentation** — représenter les Canadiens de tous les milieux et mettre en valeur la diversité du pays.

Faits saillants de 2006–2007

Au cours du dernier exercice, la gouverneure générale a remis personnellement des distinctions honorifiques à des centaines de récipiendaires, qu'ils soient bénévoles, artistes, athlètes ou universitaires. Ces distinctions pouvaient être aussi bien des investitures dans l'Ordre du Canada que la remise du Prix du gouverneur général pour l'entraide. En outre, plus de 8 000 autres individus ont été honorés par l'octroi de distinctions telles que la Médaille pour services distingués, qui célèbre la contribution des services de protection du Canada au bien-être du pays, ou la Médaille académique du Gouverneur général, qui est décernée à des élèves, étudiantes et étudiants exceptionnels des niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Pour la première fois depuis la création des décorations pour la vaillance militaire en 1993, celles-ci ont également été décernées à des membres des Forces canadiennes pour reconnaître les actes de vaillance, d'abnégation ou de dévouement au devoir face à l'ennemi.

L'Autorité héraldique du Canada a continué de célébrer l'identité de notre peuple, de nos collectivités et de nos institutions en concédant des armoiries et versant au registre les armoiries existantes. L'Autorité a également continué de rendre le Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada accessible en ligne. Depuis la création de ce site en juillet 2005, plus de 50 000 internautes l'ont visité.

En 2006–2007, la Chancellerie a continué de renforcer et de moderniser certaines des politiques et certains des programmes actuels.

Ordres canadiens

L'[Ordre du Canada](#) est la plus haute distinction canadienne et reconnaît l'œuvre de toute une vie. L'Ordre a été créé en 1967 et, depuis ce temps, plus de 5 000 Canadiennes et Canadiens en ont été investis pour avoir contribué à faire du Canada un meilleur pays. Trois grades sont décernés pour honorer les personnes dont les réalisations varient en ampleur et en portée : membre, officier et compagnon. La liste complète de toutes les personnes qui ont reçu l'Ordre du Canada depuis 1967 est [publiée en ligne](#).

Le gouverneur général, à titre de chancelier de l'Ordre, nomme les personnes qui reçoivent l'Ordre du Canada selon les recommandations d'un comité consultatif non partisan qui examine les candidatures reçues. Ce comité consultatif, présidé par le juge en chef du Canada, comprend le greffier du Conseil privé, le sous-ministre du Patrimoine canadien, le président du Conseil des Arts du Canada, le président de la Société royale du Canada, le président de l'Association des universités et collèges du Canada et cinq membres de l'Ordre qui assurent une représentation régionale. Les cérémonies de remise de l'Ordre du Canada ont généralement lieu quatre fois par année.

Le tableau 5 indique le nombre de nominations à l'Ordre du Canada en 2006–2007.

Tableau 5. Nominations à l'Ordre du Canada

Candidatures considérées	Total accordé	Pourcentage accordé	Grades de la reconnaissance		
			Compagnon	Officier	Membre
578	166	28	3	54	109

Chaque année, la gouverneure générale honore également des Canadiennes et des Canadiens grâce aux programmes de distinctions honorifiques suivants :

- Ordre du mérite militaire—Établi en 1972, cet ordre reconnaît les femmes et les hommes des forces régulières et de la réserve ayant fait preuve d'un professionnalisme remarquable. En 2006–2007, 103 militaires canadiens ont été ainsi honorés.
- Ordre du mérite des corps policiers—Établi en 2000, cet ordre reconnaît les femmes et les hommes des corps policiers canadiens ayant fait preuve d'un service exceptionnel ou d'un mérite distinctif. En 2006–07, 56 membres de corps policiers du Canada ont ainsi été honorés.

Décorations et médailles

Décorations pour la vaillance militaire

Les décorations de la vaillance militaire sont des distinctions honorifiques nationales décernées pour actes de bravoure, d'abnégation et de dévouement face à l'ennemi. Les décorations ont été approuvées par Sa Majesté la reine Elizabeth II en 1993. Ces médailles sont : la Croix de Victoria, l'Étoile de la vaillance militaire et la Médaille de la vaillance militaire.

Le tableau 6 indique le nombre de décorations pour la vaillance militaire décernées en 2006-2007.

Tableau 6. Décorations pour la vaillance militaire

Total décerné	Grades de la reconnaissance		
	Médaille de la vaillance militaire	Étoile de la vaillance Militaire	Croix de Victoria
17	15	2	0

Décorations pour la bravoure

Les Décorations pour actes de bravoure reconnaissent les personnes qui ont risqué leur vie pour sauver ou protéger d'autres personnes. Trois niveaux — Croix de la vaillance, Étoile du courage et Médaille de la bravoure — reflètent la gravité des risques encourus dans tout acte de bravoure.

Depuis la création des décorations pour la bravoure en 1972, plus de 2 500 en ont été les récipiendaires. Le gouverneur général remet personnellement les décorations au cours de cérémonies tenues à Rideau Hall ou à la Citadelle.

Dans les cas où le Comité consultatif estime que la remise d'une médaille pour acte de bravoure n'est pas appropriée mais qu'un acte mérite d'être reconnu, une mention élogieuse pour acte de bravoure est accordée. Le tableau 7 indique le nombre de nominations pour les Décorations pour actes de bravoure, y compris les mentions élogieuses, au cours du dernier exercice financier. Les cérémonies de remise des Médailles de la bravoure sont tenues deux fois par année.

Tableau 7. Décorations pour actes de bravoure, 2006–2007

Total accordé	Grades de la reconnaissance			
	Croix de la vaillance	Étoile du courage	Médaille de la bravoure	Mention élogieuse
63	1	2	60	134

Décorations pour service méritoire

Alors que l'Ordre du Canada reconnaît les citoyennes et les citoyens canadiens pour l'œuvre de toute une vie, les décorations pour service méritoire célèbrent une réalisation ou une activité unique accomplie par des Canadiennes et des Canadiens, ainsi que par des citoyens d'autres pays, durant une période de temps donnée. Les Décorations pour service méritoire sont réparties en deux divisions, civile et militaire, avec deux niveaux dans chaque catégorie : la Croix et la Médaille. Des comités consultatifs distincts examinent les candidatures civiles et militaires et recommandent des candidats potentiels au gouverneur général pour approbation. La division militaire reconnaît les personnes ayant fait preuve d'un professionnalisme remarquable et qui ont fait honneur aux Forces canadiennes. La division civile reconnaît les contributions dans tous les domaines, allant des sports aux relations diplomatiques en passant par les activités humanitaires. Cette dernière division fait en ce moment l'objet d'un examen visant à s'assurer que les objectifs du programme répondent aux besoins des Canadiens et respectent les normes du régime canadien de distinctions honorifiques. C'est la raison pour laquelle aucune décoration civile n'a été décernée au cours de l'exercice financier.

Le tableau 8 indique les Décorations pour service méritoire qui ont été décernées au cours de l'exercice financier.

Tableau 8. Décorations pour service méritoire, 2006–2007

Décorations accordées	Divisions	
	Militaire	Civile
49	49	0

Prix du Gouverneur général pour l'entraide

Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide reconnaît le bénévolat désintéressé.

En avril 1996, le très honorable Roméo LeBlanc, alors gouverneur général du Canada, a créé le [Prix pour l'entraide](#) afin de reconnaître les bénévoles exemplaires, ces héros méconnus de notre pays. Ce prix honore les Canadiennes et les Canadiens pour leurs contributions bénévoles à la communauté, le plus souvent dans l'ombre. Il peut s'agir d'une aide ou de soins extraordinaires dispensés à des particuliers, à des familles ou à des groupes, ou de gestes de dévouement à l'égard d'une cause communautaire ou humanitaire. Les récipiendaires ont habituellement œuvré comme bénévoles pendant de nombreuses années et, règle générale, n'ont jamais reçu de distinction honorifique fédérale ou provinciale.

Le Prix du Gouverneur général pour l'entraide consiste en un certificat et une épinglette qui sont remis aux récipiendaires par le gouverneur général à l'occasion de ses déplacements, ou par un représentant désigné, par exemple, le lieutenant-gouverneur de la province ou le commissaire du territoire.

Un comité consultatif examine les dossiers des candidats et des candidates et recommande des candidats potentiels au gouverneur général pour approbation. Des 121 candidatures reçues pour ce prix en 2006-2007, 65 Prix du Gouverneur général pour l'entraide ont été accordés.

Médaille académique du Gouverneur général

Depuis plus de 125 ans, les [Médailles académiques](#) honorent des élèves et des étudiants au Canada dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Elles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne de leur institution au terme de leurs études. Lord Dufferin, troisième gouverneur général du Canada depuis la Confédération, a créé la Médaille académique en 1873 pour promouvoir l'excellence scolaire partout au pays. Au fil des années, elle est devenue la reconnaissance la plus prestigieuse que puisse recevoir un élève ou un étudiant fréquentant une école secondaire, un collège ou une université au Canada.

Aujourd'hui, la Médaille académique du Gouverneur général est octroyée à quatre niveaux différents : le bronze aux diplômés du secondaire, le bronze collégial aux diplômés du collégial, l'argent aux diplômés du premier cycle universitaire et l'or aux diplômés des deuxième et troisième cycles.

Les Médailles sont remises au nom du gouverneur général par les établissements d'enseignement participants et sont accompagnées d'un certificat personnalisé signé par le gouverneur général. Aucune récompense financière n'accompagne la Médaille. En 2006-2007, la Médaille académique du Gouverneur général a été décernée à 3 308 diplômés à travers le Canada.

Autres programmes de distinctions honorifiques

Le programme de reconnaissances comprend d'autres médailles. Le tableau 9 décrit les autres médailles de ce programme accordées en 2006-2007.

Tableau 9. Autres reconnaissances

Reconnaissance	Nombre de personnes à qui cette reconnaissance a été accordée
Médailles pour services distingués : police; milieu correctionnel; pompiers; garde côtière canadienne; services d'urgence médicale, gardiens de la paix	6 050
Médaille canadienne de service volontaire en Corée	51
Citation à l'ordre du jour	32
Reconnaissances de pays étrangers à des Canadiennes et à des Canadiens	223
Médaille du Gouverneur général pour adresse au tir	23
Mention élogieuse vice-royale	4
Médaille de la Reine pour adresse au tir	1

L'Autorité héraldique du Canada

Les emblèmes héraldiques (armoiries, drapeaux, insignes civils et militaires) expriment en couleurs et en figures l'identité de personnes et d'institutions. Ils honorent le passé, le présent et les aspirations futures des Canadiennes et des Canadiens. Riches de symbolisme, ils célèbrent la diversité de l'expérience canadienne et contribuent au sentiment d'appartenance au pays.

Le gouverneur général est chef de l'Autorité héraldique du Canada et exerce les prérogatives de la reine pour créer les symboles héraldiques. Les responsabilités héraldiques du gouverneur général sont administrées par des officiers d'armes canadiens nommés par commission sous le sceau privé du gouverneur général (voir www.gg.ca/heraldry/cha/03/cha-officers_f.asp).

En accord avec le mandat de l'Autorité, des concessions de nouveaux emblèmes héraldiques ont été accordées en 2006-2007 à des personnes et à des institutions canadiennes de toute nature, y compris des entreprises commerciales ou à but non lucratif telles que des associations de famille, des sociétés savantes, des fondations, des organisations ecclésiastiques, des établissements scolaires, des services gouvernementaux, de même que des villes et des regroupements municipaux ainsi que leurs services communautaires (police, pompiers et ambulanciers).

Les hérauts d'armes de l'Autorité héraldique ont continué à faire connaître non seulement l'héraldique et son langage, mais aussi sa longue histoire en tant que mode de célébration et d'expression de l'identité. Une de leurs tâches les plus fréquentes consiste à répondre aux questions du public au sujet des armoiries et de l'émblématique canadienne. Ils rédigent aussi les descriptions, y compris la signification, de chacun des emblèmes officialisés par l'Autorité. Au cours de l'exercice financier, bon nombre d'entre eux ont donné des conférences et ont fait paraître des textes dans des revues destinées au grand public et aux spécialistes.

Le héraut Fraser, artiste principal de l'Autorité et de Rideau Hall, a réalisé la conception et les dessins d'art requis pour produire le sceau privé de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean.

En 2006–2007, 136 descriptions de symbolismes d'emblèmes ainsi que les 100 premières pages du volume III (1995–1996) ont été ajoutées au Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada, qui est en ligne. Ce registre virtuel permet au public de découvrir les créations récentes de l'Autorité. Il contient des illustrations détaillées, des descriptions, des index spécialisés et diverses fonctions de recherche faciles à consulter ou à utiliser. Le Registre en ligne contiendra finalement une description simple accompagnée de l'illustration de chaque emblème qui est inscrit dans le Registre public.

ANNEXE A

Dépenses 2006–2007

Activités de programme par sous-activité

	2006–2007
	Dépenses réelles
Dépenses non législatives	
Programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques	
Salaires	6 319 662
Cérémonial d'État	51 507
Activités liées à la transition	22 745
Planification et mise en œuvre du programme	1 537 293
Communications et information publique	410 027
Services aux visiteurs	555 661
Appui aux anciens gouverneurs généraux	519 854
Sous-total :	9 416 749
Programme des distinctions honorifiques	
Salaires	2 203 061
Programmes des événements – Distinctions honorifiques	324 868
Ordres canadiens, décorations, médailles et prix	440 407
Programme de l'Autorité héraldique du Canada	85 311
Soutien au programme des distinctions honorifiques canadiennes	26 794
Sous-total :	3 080 441
Gestion ministérielle	
Salaires	2 727 601
Planification ministérielle et gestion financière	17 823
Gestion des ressources humaines	125 266
Gestion de la technologie et de l'information	743 653
Gestion des installations, du matériel et du transport	578 292
Sous-total :	4 192 635
Dépenses budgétaires statutaires	
Salaires de la gouverneure générale	117 950
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	420 224
Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux	1 918 933
Dépenses des produits de la vente des biens de la couronne	2 609
Sous-total :	2 459 716
Dépenses totales en regard des crédits affectés :	19 149 541 \$

ANNEXE B

États financiers du Bureau du secrétaire du gouverneur général pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus dans la fonction publique.

La direction a préparé ces états financiers selon les meilleures estimations possibles fondées sur le jugement et l'expérience et est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenus dans ceux-ci. Compte tenu de ses obligations en matière de comptabilité et de rapports, la direction a préparé et tient à jour des livres et journaux comptables où sont consignées toutes les opérations financières du BSGG. Les données financières qui sont présentées aux *Comptes publics du Canada* sont conformes au contenu des présents états financiers.

La direction établit et tient un système de gestion financière et des mécanismes de contrôle interne pour donner une assurance raisonnable que les données financières sont fiables, que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement ainsi qu'aux autorisations parlementaires, et qu'elles sont dûment inscrites de manière à tenir une comptabilité serrée des fonds publics. La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans les états financiers en sélectionnant des employés compétents et en veillant à leur formation et à leur perfectionnement, en organisant les tâches de manière à assurer une séparation des responsabilités et en mettant en place des programmes de communication efficaces pour que les directives, politiques, normes et pouvoirs des gestionnaires soient bien compris au BSGG.

Les états financiers du BSGG n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Sheila-Marie Cook
La secrétaire du gouverneur général
et chancelière d'armes

Eileen Boyd
La directrice générale des
Services ministériels

Ottawa, Canada
le 8 août 2007

Bureau du secrétaire du gouverneur général**État des activités (*non vérifié*)**

Pour l'exercice terminée le 31 mars

(en dollars)

	2007	2006
Charges (Note 4)		
Programmes constitutionnel, d'État et public	24,071,875	20,640,004
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	6,989,621	6,212,817
Total des charges	31,061,496	26,852,821
Produits (Note 5)		
Programmes constitutionnel, d'État et public	144,240	122,287
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	29,974	40,065
Total des charges	174,214	162,352
Coût net des activités	30,887,282	26,690,469

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur généralÉtat de la situation financière (*non vérifié*)

Au 31 mars

(en dollars)

	2007	2006
ACTIF		
Actif financier :		
Débiteurs et avances (note 6)	275,976	36,616
Stocks - boutique de souvenirs	67,691	73,311
Total de l'actif financier	343,667	109,927
Actif non financier :		
Médailles et cadeaux officiels	509,635	542,569
Immobilisations (note 7)	552,001	656,978
Total de l'actif non financier	1,061,636	1,199,547
TOTAL DE L'ACTIF	1,405,303	1,309,474
PASSIF		
Créditeurs et frais courus	1,317,942	2,030,722
Congés payés et congés compensatoires	560,009	627,595
Produits reportés (note 8)	24,450	14,450
Indemnités de départ (note 9)	2,298,946	2,146,651
TOTAL DU PASSIF	4,201,347	4,819,418
Avoir du Canada	(2,796,044)	(3,509,944)
TOTAL	1,405,303	1,309,474

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des flux de trésorerie (*Non vérifié*)

Pour l'exercice terminée le 31 mars

(en dollars)

	2007	2006
Activités de fonctionnement		
Coût net des activités	30,887,282	26,690,469
Postes sans incidence sur l'encaisse		
Services fournis sans frais	(11,652,437)	(6,571,000)
Amortissement des immobilisations	(130,250)	(190,901)
Écarts dans l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) du passif	618,071	(739,577)
Augmentation (diminution) des débiteurs et des avances	239,360	(136,726)
Augmentation (dim) des stocks boutique de souvenirs	(5,620)	6,531
Diminution - médailles et cadeaux officiels	(32,934)	(27,180)
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	19,923,472	19,031,616
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	25,273	390,285
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	25,273	390,285
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(19,948,745)	(19,421,901)

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau du secrétaire du Gouverneur général (BSGG) a été constitué par lettres patentes le 1^{er} octobre 1947. Le BSGG est un ministère aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, où il figure à l'annexe IV.

Les principaux objectifs du BSGG sont les suivants : faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses rôles constitutionnels et traditionnels, y compris reconnaître l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGG sont réparties en deux secteurs :

- a. Les programmes relatifs aux rôles constitutionnel et de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques – Ces programmes permettent d'appuyer le gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à l'exécution du programme, aux communications, à l'accès des citoyens et aux services aux visiteurs, et de soutenir les activités d'anciens gouverneurs généraux;
- b. Le programme des distinctions honorifiques – Ce programme comprend l'administration des ordres, décorations, médailles et récompenses décernés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a. Crédits parlementaires – Le BSGG est financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Ainsi, le BSGG présente un état des résultats pour l'exercice déterminés à partir du financement du gouvernement qui est différent de celui qui serait présenté selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits parlementaires sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Il est donc possible que les postes consignés à l'état des résultats d'un exercice ne soient pas les mêmes que ceux qui sont financés au moyen de crédits parlementaires. La note 3 fournit un rapprochement de haut niveau entre les deux modes de rapports financiers.
- b. Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada, est le cadre de fonctionnement du BSGG. Toutes les rentrées de fonds effectuées par le BSGG y sont déposées et toutes les sorties de fonds y sont imputées. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles effectuées par le BSGG.
- c. La variation de la position nette dans le Trésor est l'écart entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits parlementaires utilisés dans l'année, à l'exclusion du montant de revenus non disponibles enregistrés par le BSGG. Cet écart est dû à la période de temps qui s'écoule entre le moment où une opération affecte des crédits et le moment où elle est comptabilisée au Trésor.
- d. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus.
 - Les fonds reçus d'entités externes pour des fins spécifiques sont immédiatement divulgués comme produits reportés. Ils sont comptabilisés comme produits au moment où les dépenses connexes sont engagées.
- e. Le BSGG passe les dépenses en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux charges à mesure que les employés les acquièrent selon leurs modalités d'emploi respectives.

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères gouvernementaux et sociétés de la Couronne pour les locaux, les contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et dentaires ainsi que les services juridiques sont comptabilisés comme des charges de fonctionnement au coût estimatif.

f. Avantages sociaux futurs

- Régimes de pension : les employés admissibles contribuent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BSGG au régime de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées et représentent l'obligation entière du ministère à l'égard de ce régime. En vertu de la loi, le BSGG n'est pas tenu de verser des cotisations pour les insuffisances actuarielles.
- Indemnités de départ : en vertu de leurs conventions collectives ou conditions d'emploi, les employés ont droit à une indemnité de départ dont le montant correspond aux années de service. L'obligation à cet égard correspond au résultat de calculs actuariels effectués pour l'ensemble du gouvernement.

g. Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser, avec provision pour créances douteuses.

h. Les stocks de la boutique de souvenirs sont évalués soit au coût, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

i. Les médailles et cadeaux officiels – Les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions, conservées en vue d'une distribution future, sont consignées à leur coût original.

j. Les immobilisations – Toutes les immobilisations ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ou les collections de musées.

Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre équipement	10 ans

- k. Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées (i) aux anciens gouverneurs généraux et (ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation et consignées dans la période où leur paiement est exigible.
- l. Incertitude de l'évaluation – La préparation des états financiers selon les conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables de la fonction publique généralement reconnus au Canada, oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les montants relatifs aux indemnités de départ des employés et à la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Il pourrait y avoir un écart sensible entre les résultats réels et les résultats estimés. La direction examine périodiquement ses estimations et, le cas échéant, les ajustements sont consignés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel les montants réels sont connus.

3. Crédits parlementaires

La majorité des fonds du BSGG proviennent de crédits parlementaires. Les postes figurant dans l'état des activités et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires accordés précédemment ou au cours de l'exercice ou qui le seront ultérieurement. C'est pourquoi les résultats annuels nets des activités du BSGG financées au moyen de crédits parlementaires diffèrent des résultats obtenus d'une comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

a) Rapprochement entre le coût net des activités et les crédits utilisés	2007	2006
	(en dollars)	
Coût net des activités	30,887,282	26,690,469
Rajustements:		
Postes avec incidence sur les résultats nets et sans incidence sur les crédits		
Plus (Moins) :		
Services fournis gratuitement	(11,652,437)	(6,571,000)
Médailles et cadeaux officiels distribués	(261,911)	(155,014)
Produits non disponibles pour les dépenses	174,214	162,352
Indemnités de départ	(152,295)	(236,833)
Amortissement des immobilisations	(130,250)	(190,901)
Vacances et congés compensatoires	67,585	4,941
Stocks utilisés	(67,865)	(70,852)
Radiation de stocks	(5,567)	-
Honoraires juridiques du ministère de la Justice	-	(18,422)
	(12,028,526)	(7,075,729)
Postes sans incidence sur les résultats nets et avec incidence sur les crédits		
Plus (Moins) :		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	206,525	117,948
Achat de marchandises pour boutique de souvenirs	58,988	76,717
Achat d'immobilisations	25,273	390,285
	290,786	584,950
Crédits parlementaires utilisés	19,149,542	20,199,690
b) Crédits parlementaires consentis et utilisés	2007	2006
	(en dollars)	
Vote 1 - Dépenses de programme	17,281,498	18,080,331
Montants statutaires	2,459,716	2,519,565
Total des crédits consentis	19,741,214	20,599,896
Moins :		
Crédits non utilisés : dépenses de programme	(591,672)	(400,206)
Crédits de l'exercice utilisés	19,149,542	20,199,690
c) Rapprochement entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés	2007	2006
	(en dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	19,948,745	19,421,901
Produits non disponibles pour les dépenses	174,214	162,352
Variation de la situation nette au Trésor		
Variation dans les débiteurs et les avances	(239,360)	136,726
Variation dans les créditeurs et les charges à payer	(712,780)	497,685
Variation dans les produits reportés	10,000	10,000
Autres	(31,277)	(28,974)
	(973,417)	615,437
Crédits de l'exercice utilisés	19,149,542	20,199,690

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

4. Dépenses

Résumé des dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2007	2006
	(en dollars)	
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	14,642,423	14,610,665
Installations fournies par Travaux publics et la CCN	10,802,937	5,655,000
Matériel et fournitures	1,469,690	1,677,314
Voyages	835,310	1,166,927
Services professionnels	805,124	1,015,114
Autres services spéciaux	658,917	865,446
Télécommunications	475,437	415,101
Services d'information	461,647	614,165
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	420,224	352,657
Location d'équipement	147,900	159,806
Amortissement des immobilisations	130,250	190,901
Réparations et entretien	112,639	14,317
Affranchissement, transport et camionnage	92,305	113,604
Divers	6,693	1,804
Total	31,061,496	26,852,821

5. Produits

Résumé des produits pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2007	2006
	(en dollars)	
Boutique de souvenirs	112,490	118,822
Frais perçus d'utilisateurs des services de l'Héraldique	27,840	32,534
Autres	33,884	10,996
Total	174,214	162,352

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant montre les détails des débiteurs et des avances.

	2007	2006
	(en dollars)	
Avances consenties aux employés	10,500	10,500
Montants à percevoir d'autres ministères et organismes fédéraux	265,476	26,116
Total	275,976	36,616

7. Immobilisations

(en dollars)

Coût (en dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	847,860	25,273	-	873,133
Logiciels	194,496	-	-	194,496
Véhicules	326,628	-	-	326,628
Autre équipement	18,422	-	-	18,422
Total des immobilisations	1,387,406	25,273	-	1,412,679

Amortissement cumulé (en dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement pour l'exercice	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	514,099	104,052	-	618,151
Logiciels	62,292	8,389	-	70,681
Véhicules	154,037	15,967	-	170,004
Autre équipement	-	1,842	-	1,842
Total de l'amortissement cumulé	730,428	130,250	-	860,678

Valeur comptable nette

(en dollars)	2007	2006
Matériel informatique	254,982	333,761
Logiciels	123,815	132,204
Véhicules	156,624	172,591
Autre équipement	16,580	18,422
Total de la valeur comptable nette	552,001	656,978

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars est de \$130,250 (\$190,901 en 2005-2006)

8. Produits reportés

Ce compte a été créé pour qu'on puisse y consigner les cadeaux, dons ou legs faits à Rideau Hall par des organisations privées ou des particuliers en vue de financer des activités précises.

	2007	2006
	(en dollars)	
Solde d'ouverture	14,450	4,450
Encaissement	10,000	10,000
Solde de fermeture	24,450	14,450

9. Avantages sociaux

a) Régimes de pension : les employés du BSGG cotisent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations s'accumulent pour une période maximale de 35 ans à raison de 2 pour cent par année de services validables, multiplié par le moyenne salariale des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles des régimes de pensions de retraite du Canada et du Québec et elles sont indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Les employés et le BSGG versent des cotisations au régime de pensions de retraite. En 2006-2007 la contribution du BSGG s'élève à 1 414 134 \$ (1 518 288 \$ en 2005-2006), ce qui représente environ 2,2 fois (2,6 in 2005-2006) les cotisations des employés.

La responsabilité du BSGG à l'égard du régime se limite à la contribution qu'il y verse. Les excédents ou insuffisances actuarielles sont consignés dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui offre et administre ce régime.

b) Indemnités de départ : Le BSGG offre à ses employés une indemnité de départ calculée en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur salaire le plus récent. Il n'y a pas de précotisation pour ces indemnités qui seront payées par crédits parlementaires futurs. Les données relatives aux indemnités de départ calculées au 31 mars sont les suivantes :

	2007	2006
	(en dollars)	
Obligation pour indemnités accumulées au début de l'exercice	2,146,651	1,909,818
Charge pour l'exercice	261,091	435,224
Indemnités versées durant l'exercice	(108,796)	(198,391)
Obligation pour indemnités accumulées en fin d'exercice	2,298,946	2,146,651

10. Opérations avec apparentés

Le BSGG est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et organismes fédéraux et toutes les sociétés d'État. Le BSGG effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Durant l'exercice, le BSGG a également bénéficié de services gratuits offerts par divers ministères, tel qu'indiqué dans la section (a).

a) Services fournis gratuitement :

Au cours de l'exercice, le BSGG a obtenu d'autres ministères et organismes fédéraux des locaux gratuits et le paiement de services juridiques et le paiement des contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Ces services gratuits ont été consignés dans l'état des résultats de la façon suivante :

	2007	2006
	(en dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Commission de la capitale nationale	10,802,937	5,655,000
Contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire payés par le Conseil du Trésor	843,800	862,000
Legal services provided by Justice Canada	5,700	54,000
Total	11,652,437	6,571,000

De plus, un certain nombre d'autres ministères appuient les activités du gouverneur général et du BSGG dans le cadre de leur mandat. Chaque organisme donateur détermine le niveau d'appui et de services dispensés au Bureau du secrétaire et les montants sont puisés dans son budget. Les organismes en question doivent attribuer et gérer les fonds qu'ils versent pour soutenir les activités du gouverneur général ainsi que celles du BSGG. Ils sont visés par les lignes directrices du Conseil du Trésor. Les montants dépensés ne figurent pas dans les comptes du Bureau du Secrétaire pas plus que dans les dépenses de fonctionnement du BSGG.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont les suivants : Sécurité publique Canada (GRC) pour les services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale pour les services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; Affaires étrangères et Commerce international Canada pour les avis en matière de politique étrangère et le soutien aux visites de dignitaires étrangers et aux visites d'État; le ministère du Patrimoine canadien pour les services de planification et d'animation des cérémonies et occasions officielles, dont les visites royales et les funérailles nationales.

Par ailleurs, le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité et d'efficacité de coût de manière à ce qu'un ministère effectue celles-ci au nom d'autres sans charge. Le coût de ces services, qui incluent la liste de paie et l'émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inscrits comme une charge dans l'État des activités du BSGG.

b) Comptes à payer à des apparentés :

	2007	2006
	(en dollars)	
Comptes à payer à d'autres ministères et organismes	91,944	236,873

11. Données comparatives

Les données comparatives ont été reclassifiées conformément à la présentation de l'exercice courant.

Bureau du secrétaire du gouverneur général**État des flux de trésorerie (*Non vérifié*)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2007	2006
Activités de fonctionnement		
Coût net des activités	30,887,282	26,690,469
Postes sans incidence sur l'encaisse :		
Services fournis gratuitement	(11,652,437)	(6,571,000)
Amortissement des immobilisations	(130,250)	(190,901)
Écarts dans l'état de la situation financière		
Decrease (increase) in liabilities	618,071	(739,577)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	239,360	(136,726)
Augmentation (diminution) des stocks de la boutique de souvenirs	(5,620)	6,531
Diminution - médailles et cadeaux officiels	(32,934)	(27,180)
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	19,923,472	19,031,616
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	25,273	390,285
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	25,273	390,285
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	(19,948,745)	(19,421,901)

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

